

Généraliser la mobilisation par la grève nationale

Loin de la « refondation » annoncée, les politiques éducatives du gouvernement s'inscrivent dans une grande continuité avec celles de ces dernières années. La programmation budgétaire est très en-deçà des besoins. La situation des élèves, les conditions de vie et de travail des personnels se dégradent. Certains projets actuels vont encore aggraver cet état de fait.

Les concertations se sont déroulées sans les personnels de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. **Le gouvernement cherche maintenant à imposer ses réformes en refusant de répondre aux revendications.** Il veut passer en force même quand ses projets sont rejetés par les personnels et leurs syndicats.

La contestation commence à se développer, notamment avec la grève massive du 1^{er} degré le 22 janvier à Paris, les nombreuses initiatives du 23, diverses actions locales, des motions d'assemblées générales, de conseils des maîtres-ses, de conseils d'administration...

Pour la fédération SUD éducation, il faut passer à une nouvelle phase de la mobilisation, par la grève nationale. Ce qui est à l'ordre du jour, c'est la construction d'un rapport de force permettant d'obtenir la satisfaction de nos revendications et des alternatives pour l'éducation. Seule l'intervention massive des personnels peut le permettre.

Nous exigeons l'abandon immédiat de réformes inacceptables :

- Retrait du décret Peillon sur les rythmes scolaires !**
- Retrait de la régionalisation de l'orientation !**
- Retrait de la décentralisation de la carte de l'enseignement professionnel !**

Nous refusons toute territorialisation de l'éducation. Les projets de lois d'orientation doivent être abandonnés, le processus doit être reporté pour que les personnels puissent enfin y prendre part et pour que toutes les questions puissent être posées. Une tout autre loi d'orientation doit être élaborée, pour une école égalitaire et émancipatrice, dans le cadre d'un véritable service public national de l'éducation.

Nous revendiquons les bases urgentes d'une véritable refondation :

- Abrogation des contre-réformes du précédent gouvernement** (masterisation, service minimum d'accueil, socle commun, livret personnel de compétences, réformes des 3 lycées, loi « Libertés et Responsabilités des Universités », AERES, Idex, Labex...);
- Amélioration des conditions de vie et de travail de tous les personnels** : la titularisation sans condition de tous les précaires et l'arrêt du recrutement de précaires, la création d'emplois statutaires à la hauteur des besoins, une diminution du temps de travail, l'augmentation des salaires, l'abrogation du jour de carence ;
- Des conditions pour un véritable service public d'éducation et de recherche au bénéfice des élèves** : une baisse des effectifs des classes et des groupes à tous les niveaux, la révision des programmes, le développement de RASED complets partout, une vraie politique d'éducation prioritaire, une carte scolaire garantissant la mixité sociale, la gratuité réelle de la maternelle à l'université, l'argent public doit être réservé à l'école publique...

La fédération SUD éducation appelle l'ensemble des personnels :

- à participer massivement à la grève le jeudi 31 janvier** avec l'ensemble de la Fonction publique à l'appel de la CGT, de la FSU et de notre Union syndicale Solidaires
- à la grève nationale dans l'éducation le mardi 12 février** à l'appel des fédérations de l'éducation CGT, CNT, FO et SUD éducation
- à se réunir en assemblées générales de grévistes** pour débattre des revendications et décider de la poursuite de la mobilisation, qui peut passer par la reconduction de la grève là où c'est possible. Nous soutenons toutes les actions décidées démocratiquement par les personnels.

Les fédérations de l'éducation se réuniront rapidement après la grève nationale de l'éducation pour proposer des suites nationales, en fonction du niveau de mobilisation et des décisions des assemblées générales de grévistes.